Association FO Consommateurs de Savoie

ELECTIONS des REPRESENTANTS des LOCATAIRES au CONSEIL d'ADMINISTRATION de Val Savoie Habitat Albertville (vote par correspondance – votez avant le 5 decembre 2018 <u>avant la dernière levée postale</u>)



MON LOGEMENT, JE LE DEFENDS !

Association de Consommateurs et de Locataires

JE VOTE AFOC!

L'AFOC : des femmes et des hommes qui agissent ensemble en toute indépendance Pour la défense des consommateurs et des locataires, tant au niveau national que local

LE LOGEMENT HLM: une conquête sociale, un modèle économique,

La lutte sociale pour faire reconnaître l'accès au **logement** comme **un droit fondamental**, facteur de cohésion sociale, élément essentiel du bien-être auquel chacun aspire légitimement, a permis en France la constitution d'un **patrimoine collectif de logements sociaux**, édifié grâce aux ressources de l'argent public, du livret A, et aussi de la redistribution et de la solidarité, deux principes de notre modèle social, et dont font partie l'aide au logement (APL) et les aides à la solvabilité. Ce caractère collectif du patrimoine fait que la durée du bail est prévue à **durée indéterminée**, en respect du principe de maintien dans les lieux et dans le parc HLM - contrairement au parc privé.

un patrimoine collectif, et un droit aujourd'hui menacés!

Pour l'AFOC, Ce modèle économique du logement HLM est aujourd'hui en grand péril. Depuis plus de trente ans, à coups de contre-réformes, aggravées d'année en année, la politique d'austérité détruit à petit feu tous les acquis sociaux, dont le droit à un logement de qualité, à un loyer accessible pour tous, dans un environnement préservé. Au fil des ans, l'aide publique aux locataires (APL) et aux bailleurs (subventions) s'est réduite à une peau de chagrin, mettant en difficulté des offices pour financer l'entretien, la rénovation et la construction de nouveaux logements.

Aujourd'hui, la casse des droits continue: les orientations de la loi ELAN confirment le désengagement financier de l'Etat, imposant la vente d'une partie du patrimoine, obligeant la fusion des offices de moins de 15 000 logements (ou ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions).

Le statut du locataire est fragilisé avec le projet de réexaminer la situation des locataires tous les trois ans : un changement dans la situation familiale (départ d'un enfant, séparation, décès...) pourrait remettre en cause le maintien dans le logement. L'obligation d'accessibilité des logements neufs pour les personnes handicapées passe de 100 % actuellement à 20 %! Et une augmentation de revenus, même modeste, pourrait être prétexte à un surloyer jusqu'à faire grimper la quittance au niveau des loyers pratiqués dans le privé...

L'AFOC ne peut accepter cette déstabilisation programmée de notre modèle social.

Ses candidats, des locataires comme vous, élus par vous, seront vos représentants déterminés pour défendre vos droits et vos revendications.

LOCATAIRES HLM - VOTEZ, FAITES VOTER AFOC!

CANDIDATS PRESENTES PAR L'AFOC



LABANE Florence

- 1. LABANE Florence Albertville
- 2. DUMAZ Jérôme Cléry
- 3. TONNOIR Eglantine Albertville
- 4. HAMDA Hamda Albertville
- 5. MARTINET Perrine Cléry
- 6. GHANEM Khaled Albertville
- 7. GRUMEL Martine Albertville
- 8. BOUCHELLIGA Mohamed Chérif Albertville

Attention !

Vote uniquement par correspondance au plus tard le 5 décembre 2018.

Les candidats de l'AFOC, des locataires comme vous, qui vivent vos problèmes au quotidien, sauront être à vos côtés pour défendre pied à pied vos droits et revendications.

- Maintien du service public de proximité, dans l'intérêt des locataires, des personnels, et du bailleur : refus de tout regroupement dépassant le cadre Albertville – Ugine.
- Pour le rétablissement complet des APL et leur revalorisation.
- Pour que les gros travaux d'entretien, de rénovation thermique redeviennent à la charge exclusive du bailleur.
- Pour que la mobilité dans le parc HLM soit soumise au consentement du locataire et assortie de la garantie d'un maintien du prix locatif du m², en cas de mutation.
- Pour l'arrêt du projet national de modulation individuelle des loyers en fonction des revenus.
- Pour le droit au maintien dans le logement.
- Pour le maintien à 100% des obligations en matière d'accessibilité, d'aménagement des logements neufs et d'infrastructures pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.
- Un meilleur accès au logement social pour les jeunes et le développement de l'habitat intergénérationnel.
- Un accès à la propriété sociale à des prix abordables.

Vous avez un problème de logement ? de consommation ?

N'hésitez pas à nous consulter – permanence Chambéry : mardi : 14 h /17 h, mercredi : 18h30/20h, vendredi 10 h/12h.

Albertville : 1^{er} lundi du mois : 17 h / 19 h maison des syndicats 23 rue des Fleurs.

Tél / 04 79 69 23 40 – courriel : afoc.chambery@free.fr